

**LE 5 JUILLET 2021**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale en ce cinquième jour de juillet l'an deux mil vingt et un, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire: M Claude Perreault

Les conseillers : M Denis Gamache M Robert Normand  
Mme Brigitte Brochu M. Nicolas Lacasse  
Mme Manon Deslauriers M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.  
Mme Maryline Blais, secrétaire-trésorière

**193-07-2021**

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité ; *celui-ci a été mis sur le site web de la municipalité quelques jours avant la rencontre pour consultation par la population.*

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Les procès-verbaux du 7, 9 et 21 juin sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie de celui-ci quelques jours avant la présente session.

**194-07-2021**

**DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET SALAIRES**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu :

-d'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de juin 2021 tel que rapportés à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 610 124.61 \$\$

-que le sommaire de paie mensuel d'un montant de 33 558.61 \$ soit accepté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**CORRESPONDANCE**

- Lettre de la MRC Nouvelle-Beauce au sujet de l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement concernant l'agrandissement du périmètre urbain de la ville de Sainte-Marie en contexte de territoire sinistré.
- Lettre de la MRC Nouvelle-Beauce au sujet de l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement concernant l'agrandissement du parc industriel de Sainte-Marie.
- Courriel reçu de la FADOQ demandant une réponse pour donner suite au dossier des assurances avant la reprise des activités prévu en septembre.
- Lettre de la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier sollicitant l'appui des municipalités et des MRC par l'adoption d'une résolution demandant au gouvernement de mettre en place des moyens dissuasifs contre l'intimidation et la diffamation sur les réseaux sociaux.
- Lettre de la ministre Andrée Laforest encourageant les municipalités à faire l'acquisition de défibrillateur cardiaque et de les rendre accessible lors d'évènement ou dans les espaces publics.

- Lettre du Comité de développement concernant la rémunération des élus.
- Demande de partenariat de Desjardins. Visibilité, promotion et publicité des projets résidentiels. Demande accepté
- Courriel Ferme Lace concernant une problématique avec le numéro civique. Demande rejeté
- Demande de commandites de l'École L'Étincelle.
- Lettre de démission du responsable des travaux publiques. Larry Boutin a quitté son poste le 18 juin 2021.
- Demande Immeubles 7-Sky changement de zonage anciennement scierie Pomerleau. Appui de la demande.
- Message électronique d'un résident concernant les espaces de stationnement dans la rue des Merles.

#### **PERMIS ACCORDÉS**

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le mois de juin.

**CPTAQ** : Aucun dossier

**195--07-2021**

#### **DÉROGATION MINEURE – PASCAL FOURNIER**

ATTENDU QUE Monsieur Pascal Fournier demande de procéder à l'agrandissement de la résidence par l'ajout d'un garage résidentiel attenant à la maison considérant ainsi un agrandissement de 194.82% d'augmentation alors qu'il est permis 30%;

ATTENDU QUE Monsieur Pascal Fournier a déjà eu une augmentation de 115% par dérogation;

ATTENDU QUE les travaux sont prévus directement au rez-de-chaussée et ampute de 43.48 mètres carrés la bande de protection riveraine;

ATTENDU QU'il y a des bâtiments accessoires sur la propriété et qu'il n'y a pas de préjudice sérieux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil municipal rejette la demande de dérogation mineure de Pascal Fournier.

**196-07-2021**

#### **DÉROGATION MINEURE – MARYLINE BLAIS & SÉBASTIEN AUDET**

Construction d'une serre de jardin d'une superficie de 15 mètres carrées.

ATTENDU QU'elle n'est pas en zone urbaine

ATTENDU QU'anciennement elle était en zone agricole

ATTENDU QUE le terrain a une grande façade et est d'une grande superficie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de Mme Maryline Blais et Sébastien Audet et recommande qu'elle soit en cour arrière avec une marge de recul de 10 mètres par rapport à la limite de propriété avant.

**197-07-2021**

#### **DÉROGATION MINEURE – FERME MG LEHOULLIER INC.**

Construction de deux bâtiments réfrigérés et d'un bâtiment électrique et de distribution d'eau.

ATTENDU QUE la profondeur de la cour avant est dû à l'implantation conforme des nouveaux bâtiments agricoles (poulaillers);

ATTENDU QUE les bâtiments sont implantés à une distance de 60 pieds;

ATTENDU QUE les bâtiments sont d'utilités et technique qui se doivent d'être près de la route;

ATTENDU QUE l'ensemble est localisé en zone agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Nicolas Lacasse et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de Ferme MG Lehoulier inc.

#### *ADMINISTRATION*

**198-07-2021**

#### **FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DE VACANCES**

Il est proposé par M. Robert Normand et résolu unanimement que les services municipaux (bureaux administratifs ainsi que la voirie) soient fermés du 26 juillet au 30 juillet inclusivement, ce qui correspond à la deuxième semaine de vacances de la construction, celle-ci étant plus calme et générant moins de demandes.

-qu'un message vocal est prévu pour rejoindre une personne en cas d'urgence.

**199-07-2021**

#### **SIGNATURE DE LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE**

Sur la proposition de M. Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal mandate Mme Maryline Blais, Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document pour et au nom de la municipalité en date du 1er juillet 2021.

#### **AUTORISATION REVENU QUÉBEC**

Il est proposé par Mme Manon Deslaurier et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale, secrétaire-trésorière, Mme Maryline Blais à signer la MR-69 et tout autre document requis par Revenu Québec pour représenter la municipalité et agir en son nom auprès de Revenu Québec.

**200-07-2021**

#### **INSCRIPTION À clicSÉQR ET À L'AGENCE DU REVENU DU CANADA DU REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

IL EST RÉSOLU QUE Maryline Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière (ci-après le représentant), soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et à l'ARC, et généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

QUE Maryline Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière (ci-après le représentant), soit autorisée à:

- inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- inscrire l'entreprise aux services de clicSÉQR - Entreprises;
- inscrire l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises de Revenu Québec et, généralement, faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- remplir les rôles et responsabilités du responsable de services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec et l'ARC, en ce qui concerne tous les renseignements que ceux-ci détiennent au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et l'entremise des services en ligne).

EN CONSÉQUENCE, les administrateurs de la municipalité apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus :

---

MARYLINE BLAIS, Sainte-Marguerite, 5 juillet 2021

---

CLAUDE PERREAULT, Sainte-Marguerite, 5 juillet 2021

Considérant que tous les administrateurs de la Municipalité de Sainte-Marguerite qui ont le droit de voter relativement à cette résolution l'ont autorisée, elle est adoptée et entre en vigueur le 5 juillet 2021. Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

**201-07-2021**

**DEMANDE DE PERMIS DE COLPORTAGE DE LA PART DE TELUS**

Il est proposé par M. Denis Gamache et résolu unanimement que le conseil accorde exceptionnellement à Telus un permis de colportage afin qu'une équipe de conseillers informe et cible les besoins des citoyens sur la fibre optique qui sera installée sur tout le territoire de la municipalité. Le permis sera valide jusqu'au 30 juin 2022.

**202-07-2021**

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION 188-06-2021**

CONSIDÉRANT QUE Mme Emmy Drouin a avisé verbalement le maire qu'elle ne désire plus occuper le poste de préposé à l'entretien des espaces verts;

Il est proposé par M. Émile Nadeau et résolu unanimement d'abroger la résolution 188-06-2021.

**203-07-2021**

**EMBAUCHE DE EMMY DROUIN**

Il est proposé par Mme Brigitte Brochu et résolu unanimement d'embaucher Mme Emmy Drouin pour effectuer des travaux généraux. L'emploi est de 20 heures par semaine et le salaire horaire est prévu à la convention collective.

**204-07-2021**

**EMBAUCHE DE JÉRÉMY BÉGIN**

Il est proposé par M. Nicolas Lacasse et résolu unanimement d'embaucher M. Jérémy Bégin au poste de préposé à l'entretien des espaces verts. L'emploi est de 35 à 40 heures par semaine et le salaire horaire est prévu à la convention collective.

**205-07-2021**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 485-2021**

Il est proposé par M. Robert Normand et résolu unanimement que le règlement n° 485-2021 qui a pour objet de permettre la garde d'animaux de ferme en périmètre urbain, soit et est adopté.

206-07-2021

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 486-2021**

Il est proposé par M. Émile Nadeau et résolu unanimement que le règlement n° 486-2021 qui a pour objet de modifier le Règlement sur les permis et certificats 375 afin d'autoriser les constructions destinées à la garde de certains animaux de ferme, soit et est adopté

207-07-2021

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 487-2021**

Il est proposé par Mme Brigitte Brochu et résolu unanimement que le règlement n° 487-2021 qui a pour objet de décréter une tarification pour l'octroi d'une licence de détention de poules ou de lapins, soit et est adopté.

*SÉCURITÉ PUBLIQUE*

AUCUN DOSSIER

*TRANSPORT ROUTIER-VOIRIE*

208-07-2021

**RÉPARATION DES ROUTES ASPHALTÉES**

ATTENDU QUE le poste du responsable des travaux publics est vacant depuis le 18 juin dernier;

ATTENDU QUE, le processus de sélection ne sera pas terminé avant plusieurs jours;

ATTENDU QUE les travaux de réparation dans les rangs asphaltés doivent être réalisés le plus rapidement possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Gamache et résolu unanimement qu'après consultation des soumissions reçues, celle de Pavage Charles Lacasse soit acceptée au coût de 41 965.88 \$ taxes incluses afin d'effectuer les réparations d'asphalte du réseau de la municipalité. Que les fonds pour ce projet seront pris à même le surplus accumulé carrières sablières.

*HYGIÈNE DU MILIEU*

AUCUN DOSSIER

*LOISIRS ET CULTURE*

Collecte des cannettes. Un fond de 1174.80 \$ à été amassé. Cette somme sera répartie à part égale entre le camp de jour et le soccer.

**DIVERS**

- Don table à pique-nique. Un grand merci à M. Yves Morneau.
- Le piquetage de la rue Industrielle sera effectué le 7 juillet par la firme EcceTerra.
- Ressource informatique commune (MRC)

**Période de questions**

Questions de l'assemblée.

**Je**, soussignée, **Maryline Blais**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

209-07-2021

**CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition Mme Brigitte Brochu, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h31.

\_\_\_\_\_  
Claude Perreault, maire

\_\_\_\_\_  
Maryline Blais, directrice générale  
et secrétaire trésorière

*Je, Claude Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.*

Claude Perreault, Maire

